



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Paris, le 14 octobre 2022

N° 223

**Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'industrie, salue la reprise de
l'entreprise Clestra par le groupe Jestia.**

La chambre commerciale du tribunal judiciaire de Strasbourg a rendu le 13 octobre 2022 son délibéré dans le dossier Clestra Hauserman. Parmi les deux offres déposées, le choix s'est porté sur le groupe Jestia.

La société avait été placée en redressement judiciaire le 1^{er} août 2022, suite à de graves difficultés d'exploitation. Après avoir subi les effets de la crise sanitaire et les répercussions du conflit russo-ukrainien, Clestra a été victime d'une cyberattaque en mai dernier qui a totalement bloqué la production durant six semaines.

De très longue date, l'Etat s'est pleinement mobilisé aux côtés de l'entreprise, comme en atteste notamment son soutien financier sous la forme d'un prêt garanti par l'Etat (PGE), d'un prêt bonifié et d'une subvention dans le cadre d'un appel à projets industries du futur. Jusqu'aux dernières heures qui ont précédé l'audience, les services de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises ont suivi les travaux des deux porteurs de projets de reprise et se sont assurés de la levée de leurs conditions suspensives de financement, en proposant de compléter à hauteur de 5M€ les financements apportés par chacun des deux repreneurs potentiels.

Le plan de cession permet de sauvegarder 283 postes de travail, ainsi que 280 salariés des filiales. Les 86 personnes dont le poste a été supprimé bénéficieront d'un accompagnement dédié des services de l'Etat.

Roland Lescure, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie, a déclaré :

« Je tiens à saluer la collectivité de travail de Clestra, et au premier rang desquels les salariés et les organisations syndicales, dont le sens des responsabilités a permis au redressement judiciaire de trouver une issue favorable. Nous attendons du projet incarné par le groupe Jestia une vision de long terme qui viendra sauvegarder un savoir-faire industriel unique et une marque internationale reconnue. »

Contact presse :

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 43 18

Mél : presse@industrie.gouv.fr